



Autorisation Parentale

Par **Diamandor**, le **10/12/2020** à **07:34**

Bonjour,

J'ai deux filles, l'une à 20 ans et la petite 12 ans. Ma grande a grandi quasiment chez mes beaux-parents, sous leurs manipulations durant toutes ces années. Elle a également été complice avec sa maman. Ce qui a fait, pour moi, sa perte. Aujourd'hui c'est ce qui se passe avec ma deuxième qui est totalement manipulée. Moi j'ai tout accepté (quitter ma maison, le divorce, la pension alimentaire, etc.). On me dit que mon enfant est traumatisé par (la crise parentale). C'est ce qui est faux pour moi, car je le suis autant dans ces cas là et depuis des années, comme je n'arrive pas à communiquer avec ma grande. Voici ma question.

Comment faire pour que je puisse passer du temps avec la petite à l'abri de ces manipulateurs ? C'est invivable pour moi dans ces conditions.

Merci.

Par **youris**, le **10/12/2020** à **10:09**

bonjour,

avez-vous une décision du JAF, relative aux droits de garde et aux droits de visite ?

salutations

Par **Diamandor**, le **10/12/2020** à **13:51**

Non pas encore, on est pas encore divorcée. J'ai refusé de signer le divorce et j'ai refusé l'amiable aussi.